



URGENCE ET EUTOPIE : RÉGIME DE TEMPORALITÉ ET RÉGIME DE SPATIALITÉ À L'ÉPOQUE DE L'ANTHROPOCÈNE*

URGENCY AND EUTOPIA: TEMPORAL AND SPATIAL REGIMES IN THE AGE OF THE ANTHROPOCENE

Christophe Bouton¹

Université Bordeaux Montaigne, Francia.

Recibido: 31.03.2025 - Aceptado: 15.07.2025

RÉSUMÉ

Dans le prolongement de mon dernier ouvrage *L'accélération de l'histoire* (2022), je me propose de développer l'hypothèse – esquissée par Hartog (*Chronos*, 2020) et Chakrabarty (*The climate of history in a planetary age*, 2021) – selon laquelle on peut concevoir la notion controversée d'Anthropocène comme désignant l'émergence d'un nouveau régime d'historicité, le « régime d'historicité planétaire ou anthropocénique » (selon l'expression de Chakrabarty). Je commencerai par présenter les quatre éléments principaux qui, selon moi, constituent un régime d'historicité : un horizon d'attente et un espace d'expérience spécifiques, auxquels s'ajoutent un régime de temporalité et un régime de spatialité (I). J'examinerai ensuite les tentatives de penser le nouveau régime anthropocénique d'historicité avec des catégories tirées de régimes d'historicité plus anciens qui ne tiennent pas compte du caractère sans précédent de l'Anthropocène (II). Le temps de l'Anthropocène est une expérience inédite de l'histoire, caractérisée par la prise de conscience d'une menace planétaire et d'une urgence climatique (III). Il génère un nouveau rapport à l'espace (que j'appelle « eutopie »), dans un sens politique qu'il convient de clarifier (IV).

Mots clés: Anthropocène; Eutopie; Habitabilité; Régime d'Historicité; Urgence.

ABSTRACT

As a follow-up to my last book *L'accélération de l'histoire* (2022), I propose to test the hypothesis – sketched out by Hartog (*Chronos*, 2020) and Chakrabarty (*The climate of history in a planetary age*, 2021) – that we can conceive of the controversial notion of the Anthropocene as designating the emergence of a new regime of historicity, the “planetary or Anthropocenic regime of historicity” (as Chakrabarty puts it). I will begin by outlining the four main elements that I believe make up a regime of historicity: a specific horizon of expectation and space of experience, to which are added a regime of temporality and a regime of spatiality (I). I will then look at attempts to think about the new anthropocenic regime of historicity with categories drawn from older regimes of historicity that miss the unprecedented character of the Anthropocene (II). The time of the Anthropocene is a new experience of history, characterized by awareness of a planetary threat and climate emergency (III). It also generates a new relationship with space (which I call “eutopia”), in a political sense that needs to be clarified (IV).

Keywords: Anthropocene; Eutopia; Habitability; Regime Of Historicity; Urgency.

* Cet article est la version remaniée d'une communication au colloque « Les temporalités de l'écologie », organisé par Nathalie Frogneux à l'Université catholique de Louvain les 23 et 24 avril 2024.

¹ christophe.bouton@u-bordeaux-montaigne.fr

INTRODUCTION : UN NOUVEAU RÉGIME D'HISTORICITÉ ?

Dans mon livre sur *L'accélération de l'histoire* (Bouton 2022), j'ai développé l'hypothèse qu'on pouvait utiliser le concept de régime d'historicité pour analyser le temps de l'anthropocène. Cela ne signifie pas que l'anthropocène se réduise à un nouveau régime d'historicité². Ce concept controversé peut se comprendre en fait à trois niveaux : géologique, climatique et historique. Il s'agit à l'origine d'une proposition pour définir une nouvelle époque géologique, celle où l'espèce humaine est devenue un agent planétaire capable de bouleverser les grands équilibres du « système Terre » (en premier lieu le climat et la biosphère). Cette notion, soutenue par le « groupe de travail sur l'anthropocène » (*Anthropocene Working Group*) a été rejetée en mars 2024 par les instances géologiques internationales. La déclaration de l'Union internationale des sciences géologiques précise cependant que l'Anthropocène restera un moyen inestimable de décrire les impacts humains sur le système terrestre³. D'autres propositions sont en cours pour définir l'Anthropocène comme un âge géologique, plus court qu'une époque, ou un événement géologique. Ce qui peut faire consensus en revanche, c'est que l'anthropocène est lié à ce que Bruno Latour (2015) a appelé un « nouveau régime climatique », qui se caractérise par un réchauffement du climat d'origine anthropique, accompagné de nombreux autres processus destructeurs de la nature bien documentés par les sciences du système Terre (chute de la biodiversité, déforestation, acidification des océans, etc.). Ce nouveau régime climatique n'a pas besoin d'être une nouvelle ère géologique.

En tant que nouveau régime climatique, l'anthropocène entraîne une nouvelle expérience du temps historique aussi riche que complexe, et c'est ce troisième niveau qui peut être analysé selon moi avec le concept de régime d'histo-

² Selon Rodrigo Turin, faire de l'anthropocène un régime d'historicité revient à créer une entité très générale qui renoue avec l'histoire comme « collectif singulier » et masque les diversités géopolitiques inhérentes à celle-ci. Il vaut mieux, selon Turin, concevoir l'anthropocène comme une nouvelle « condition d'historicité » caractérisée par de nouvelles « conditions climatiques » qui engendrent de nouveaux régimes d'historicité potentiels (Turin 2023). La position que je vais développer dans ce texte est que l'anthropocène est un nouveau « régime climatique » qui engendre un nouveau régime d'historicité en cours de formation avec plusieurs variantes distinctes. Cela évite à mes yeux de multiplier à l'excès les régimes d'historicité.

³ Déclaration de l'International Union of Geological Sciences du 20 mars 2024 (consultable sur <https://www.iugs.org/>).

ricité. J'ai trouvé d'abord cette hypothèse chez François Hartog, qui parle ponctuellement de « nouveau régime historique » (2016, 53), lequel s'ajoute à la triade passéisme, futurisme et présentisme. Il développe cette idée dans *Chronos*, paru en 2020, où il évoque un « régime anthropocénique d'historicité » marqué par « l'écart », « l'écartèlement » entre le temps du monde humain et le temps de la Terre (2020, 329-330). Au même moment, Dipesh Chakrabarty forge l'expression de « régime d'historicité planétaire ou anthropocénique », afin de nommer l'interdépendance de l'histoire de la planète, de l'histoire de la vie, et de l'histoire humaine récente obéissant à la logique du capitalisme et de la technologie (2023, 138, 143, 176 [68, 70, 89])⁴. Je n'entrerai pas ici dans les controverses sur l'appellation d'anthropocène, que j'ai étudiées ailleurs⁵. Je souhaite plutôt analyser plus en détails ce que cela veut dire de parler de régime d'historicité anthropocénique, en commençant par préciser ce qu'est un régime d'historicité (I)⁶. Ensuite, j'étudierai l'expérience du temps propre au régime d'historicité anthropocénique, ce que j'appelle un régime de temporalité (II). La thèse que je soutiens dans la section suivante est que l'anthropocène est autant une question d'espace que de temps. Autrement dit, il existe un régime de spatialité spécifique au cœur du régime d'historicité anthropocénique, que je m'efforcerai de décrire (III). On verra que le régime d'historicité anthropocénique n'est pas monolithique, il est traversé par plusieurs tendances opposées qui dépendent en partie de la terminologie et de la sémantique employées pour le nommer et le décrire.

1. QUATRE COMPOSANTES D'UN RÉGIME D'HISTORICITÉ

Je propose de préciser le concept de régime d'historicité à partir de quatre notions. Selon Hartog (2003), un régime d'historicité est un concept qui vise à décrire une certaine manière d'articuler le passé, le présent et l'avenir, d'ordonner ensemble ces trois dimensions selon des hiérarchies variables au cours des époques. Il permet de saisir une expérience collective du temps historique, fondée sur une relation spécifique entre 1) un horizon d'attente (une représentation particulière de l'avenir) et 2) un champ d'expérience (une expérience spécifique du passé), selon les catégories empruntées à Reinhart Koselleck (1989). J'ajoute que

⁴ Je cite la pagination de la traduction française (Chakrabarty 2023) suivie entre crochets de celle de l'édition originale en anglais (2021).

⁵ Voir Bouton (2022, chap. 6). Je pense que le meilleur challenger serait le capitalocène, mais que ce terme a le défaut de mobiliser une échelle de temps bien trop courte : l'anthropocène est une situation historique qui va durer des dizaines de milliers d'années, alors qu'on peut imaginer que le capitalisme disparaîtra bien avant, comme ce fut le cas d'autres modes de production. Cf. Chakrabarty (2023, 82 [35]).

⁶ Cette notion est très peu définie dans l'article de Turin cité plus haut note 2.

le contenu et l'articulation de l'horizon d'attente et du champ d'expérience engendrent 3) un régime de temporalité⁷, c'est-à-dire une expérience du temps aux niveaux individuel et collectif. Enfin, il me semble que l'expérience du temps est toujours articulée à une expérience de l'espace, qui est elle aussi située historiquement. D'où l'idée de « régime de spatialité » (Bouton 2022, 357-360), qui complète celle de « régime de temporalité ». Un régime d'historicité, c'est donc une certaine expérience collective du temps historique avec une structure quadripartite, comportant un horizon d'attente, un champ d'expérience, un régime de temporalité et un régime de spatialité.

Comme chez Hartog, ce concept a ici avant tout un sens heuristique, c'est un outil, un idéal-type destiné à décrire et à analyser ce que j'ai appelé la *polychronie* de la modernité, le fait que notre époque contient non pas un mais plusieurs régimes d'historicités, plusieurs expériences du temps historique qui sont en concurrence voire en conflit les unes avec les autres (Bouton 2022, 365-373). Hartog (2003) a distingué quatre régimes d'historicité, que je rappelle très schématiquement⁸ : le « passéisme » des sociétés traditionnelles, qui domine en Occident jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, est un régime dans lequel la relation au passé prime sur les deux autres, selon le modèle de *l'historia magistra vitae* (l'histoire maîtresse de vie) ; il coexiste, à partir de l'émergence du christianisme, avec un « régime chrétien d'historicité », qui voit dans l'histoire un temps eschatologique en marche vers l'Apocalypse ; le « futurisme » ou « régime moderne d'historicité », qui se caractérise par le primat du futur, le culte du progrès et la valorisation du changement, s'impose de 1789 à 1989, pour prendre deux dates-repères ; il cède ensuite la place au « présentisme », qui est centré sur le présent à court terme et marqué par la rupture avec le passé et la fin des utopies. Cette polychronie peut se comprendre en un sens diachronique, qui postule une succession de régimes d'historicité dominants, mais elle a aussi selon moi un sens synchronique. Au lieu de penser qu'un régime en chasse un autre pour dominer exclusivement une époque, il faut prendre en compte le fait qu'à chaque époque, plusieurs régimes coexistent ensemble et sont comme en compétition des uns avec les autres⁹. On peut décrire également la polychronie à l'aide de la métaphore géologique, chère à Koselleck¹⁰ : les régimes d'historicité s'accumulent comme des strates géologiques avec un poids variable bien entendu. Par exemple, même si le futurisme avec son culte du progrès n'a sans doute pas aujourd'hui la même importance qu'au XIX^e siècle, il reste présent dans la polychronie de notre

⁷ J'emprunte la formule à Jérôme Baschet (2018, 173-174).

⁸ Pour plus de précisions, je renvoie à Bouton (2019).

⁹ C'est ce que Edelstein, Geroulanos et Wheatley appellent la « chronocenosis » (2020, 9).

¹⁰ Voir Koselleck (2000a, 9) : l'histoire (*Geschichte*) est un ensemble de strates temporelles (*Zeitschichten*), qui « tout comme leur modèle géologique, se réfèrent à divers niveaux temporels de durée et d'origine diverses, qui pourtant existent toujours et sont effectifs simultanément ».

modernité, comme on le voit avec les courants très actifs de l'« écomodernisme » et de la géo-ingénierie, qui prétendent régler les problèmes du réchauffement climatique par des innovations technologiques comme la capture de carbone ou la projection de soufre dans les nuages (Hamilton 2013). Mais le nouveau régime d'historicité qui monte en puissance depuis au moins deux décennies n'est-il pas le régime anthropocénique ? Comment ce nouveau régime se laisse-t-il caractériser ? Remet-il en cause l'hégémonie du présentisme ?

2. DIRE DU NEUF AVEC DU VIEUX

Selon Koselleck, la modernité se caractérise par une différence croissante entre le champ d'expérience et l'horizon d'attente : à partir de la moitié du XVIII^e siècle, les individus attendent de l'avenir qu'il soit différent du passé (meilleur, nouveau), qu'il apporte des améliorations au lieu d'être la simple reconduction des traditions. C'est ce qui correspond, dans la terminologie d'Hartog, au régime moderne ou futuriste d'historicité. Comme l'a souligné Zoltán Simon (2019, IX-XI), le temps de l'anthropocène accentue la discontinuité entre l'avenir et le passé, il nous met face à des « changements sans précédents », tant du point de vue de la technologie que de l'écologie. Le futur n'est plus seulement différent du présent et du passé, il est en partie inédit. Je dis « en partie », parce que les changements que nous vivons aujourd'hui ne sont pas tous sans précédent. Il y a des continuités, comme dans le domaine de l'aviation, et des discontinuités, comme l'intelligence artificielle. Il ne faut pas faire du « changement sans précédent » une nouvelle grande catégorie qui engloberait toute notre époque. Mais en ce qui concerne le réchauffement climatique et ses conséquences, elle s'applique à plein : l'horizon d'attente est désarticulé du champ d'expérience, comme si le temps historique était hors de ses gonds¹¹. La relation du passé au futur via le présent ne peut plus être pensée avec les anciennes catégories du futurisme comme le développement, l'accomplissement ou le processus. Pourtant, malgré sa nouveauté radicale, l'expérience historique de l'anthropocène est souvent conçue à l'aide de ces schémas éculés, selon un processus de *recyclage*. On fait du neuf avec du vieux. De ce point de vue, la typologie d'Hartog des quatre régimes d'historicité s'avère éclairante. L'expérience du temps historique n'est pas immédiate, elle mobilise des catégories spécifiques qui l'informent et dont elle dépend en retour, comme l'apocalypse pour le régime d'historicité chrétien, la tradition pour le passéisme, le progrès pour le futurisme, ou l'actualité pour le présentisme. Or, quand une nouvelle expérience historique apparaît, comme c'est le cas avec le réchauffement climatique, il est tentant de la penser à l'aide des anciennes catégories dont on dispose, comme si les régimes d'historicité avaient

¹¹ Voir Aleida Assmann (2013), qui a repris cette expression tirée d'*Hamlet* de Shakespeare pour décrire la situation historique actuelle.

une inertie naturelle. Les choix sémantiques de l'anthropocène ne sont pas anodins. Ainsi, à l'aune des catégories du régime chrétien d'historicité, le régime anthropocénique revêt la forme de la collapsologie, qui prédit l'effondrement de la société industrielle comme une nouvelle apocalypse aussi inéluctable que destructrice. Il existe également une version présentiste de l'anthropocène. C'est le climato-cynisme qui n'a que faire des générations à venir et se cache parfois derrière le climato-scepticisme ou le climato-fatalisme (c'est trop tard, on ne peut plus rien faire), avec pour devise : « après-moi le déluge ! ». On profite du présent qui reste sans se soucier des générations futures. Et on se dit que lorsque le réchauffement aura atteint un seuil critique avec son lot de catastrophes et de conflits, il sera toujours temps de fermer les frontières et d'adopter une stratégie de survivalisme. Le mélange du présentisme et de l'anthropocène est un cocktail explosif qui peut faire le terreau d'un « néofascisme climatique » (Turin 2023, 717-718). Une autre conception répandue de l'anthropocène est celle fournie par l'éco-modernisme et la géo-ingénierie que j'ai évoquée plus haut. Ce rêve d'un découplage de la croissance et du réchauffement climatique grâce aux nouvelles technologies n'est rien d'autre qu'une tentative de se représenter l'anthropocène avec les outils conceptuels du futurisme (le progrès, l'innovation technologique), bien qu'ils aient été mis en question par le phénomène du réchauffement climatique lui-même.

Même la notion de « transition énergétique » s'inscrit encore largement dans ce cadre de pensée futuriste. Arrêtons-nous un peu sur cet exemple. Comme l'a montré récemment Jean-Baptiste Fressoz (2024), la catégorie de transition presuppose une représentation faussement rassurante de l'histoire en phases distinctes qui se succèdent selon un plan général : le charbon a remplacé le bois, puis le pétrole a remplacé le charbon, et enfin les énergies renouvelables sont censées remplacer les énergies fossiles. On projette ensuite la durée de ces transitions passées, une cinquantaine d'années, sur la situation actuelle, en vertu d'un optimisme technologique qui n'est pas fondé, justement parce qu'on ne peut plus concevoir l'horizon de l'avenir à l'aune du passé. Fressoz souligne que les différentes énergies utilisées dans la modernité se sont en fait accumulées. On n'a pas remplacé, on a empilé les sources d'énergies. Cela est dû d'une part aux besoins énergétiques croissants de la révolution industrielle et plus généralement du capitalisme, d'autre part au fait que les énergies sont en symbiose les unes avec les autres : l'extraction du charbon a besoin de bois d'étais pour les mines, l'industrie du pétrole a besoin de charbon pour l'acier dont elle se sert, etc. Plutôt que de parler de transition énergétique, Fressoz recommande de mobiliser la catégorie de décroissance pour faire face au défi du réchauffement climatique. On peut aussi distinguer différents « types de transition », pour séparer les usages continistes de cette catégorie, associés aux pensées du progrès, d'un sens nouveau lié à des changements exponentiels (Simon et Tamm, 2021).

La difficulté à laquelle nous confronte le régime d'historicité anthropocénique, c'est qu'il constitue une rupture radicale, sans doute la plus forte jamais vécue dans l'histoire de l'humanité, entre le champ d'expérience et l'horizon d'attente des sociétés. Il convient donc de le penser avec des catégories nouvelles ou investies d'un sens nouveau. On songe à ce que dit Marx des révolutions, qui ont tendance à décrire le futur à l'aide des outils du passé :

La révolution sociale du XIX^e siècle ne peut pas puiser sa poésie dans le temps passé, mais seulement dans l'avenir. Elle ne peut commencer avec elle-même avant de s'être dépoillé de toute superstition à l'égard du passé. Les révolutions antérieures eurent besoin des réminiscences empruntées à l'histoire universelle pour s'aveugler elles-mêmes sur leur propre objet. La révolution du XIX^e siècle doit laisser les morts enterrer les morts, pour atteindre son propre contenu. (Marx 1994 [1852], 440 ; 2009, 117)

La question est de savoir ce que peut être une sémantique nouvelle à la hauteur de cette révolution inédite qu'est le réchauffement climatique.

3. LE RÉGIME DE TEMPORALITÉ ANTHROPOCÉNIQUE

Rechercher une nouvelle sémantique pour décrire une expérience historique en cours de formation ne signifie pas forcément créer des mots et des concepts inédits – comme ce fut le cas pour l'anthropocène – mais cela peut consister simplement à investir d'un sens nouveau des concepts déjà utilisés par ailleurs. Ainsi, on peut décrire le régime d'historicité anthropocénique à l'aide des catégories de champ d'expérience et d'horizon d'attente, en pointant comme on l'a fait dans la section précédente leur nouvelle relation, qui est en fait une absence de relation, une désarticulation. Mais est-ce à dire que le régime d'historicité anthropocénique n'a pas de champ d'expérience ni d'horizon d'attente, qu'il serait une excroissance du présentisme ? En réalité, il comporte un champ d'expérience, une certaine manière de se rapporter au passé, qui correspond notamment à la relecture de l'histoire des sociétés occidentales à la lumière du problème du réchauffement climatique. C'est l'objet du nouveau courant de l'histoire environnementale, qui a connu un essor important ces vingt dernières années¹². Selon cette perspective, le passé est vu également comme une leçon de ce qu'il ne faut plus faire, comme une *historia magistra vitae* en un sens négatif. Quant à l'horizon d'attente ouvert par l'anthropocène, on peut le décrire comme la conscience d'une menace planétaire, au double sens d'une menace *pour la planète* (du moins pour son habitabilité) et d'une menace *à l'échelle de la planète*, qui concerne, à

¹² Cf. par exemple John R. McNeill (2000), Jared Diamond (2005), et Jean-Baptiste Fressoz et Fabien Locher (2020).

des niveaux variables, tous les habitants de la planète. Cette conscience du danger ne relève pas de la catégorie du risque, qui est encore évaluable à l'aide de statistiques et de probabilités, voire gérable financièrement, mais de l'incertitude, qui nous plonge dans une imprévisibilité inédite (Chakrabarty 2023, 109 [52]). Nous ne vivons plus dans la société du risque diagnostiquée par Ulrich Beck (1986) à l'époque de Tchernobyl, mais dans la société de l'incertitude. Pour au moins deux raisons. Sans précédents, les changements qui jaillissent du futur ne peuvent pas être traités avec l'expérience du passé. De plus, les modélisations du futur se heurtent à des limites nouvelles. On l'a vu avec la pandémie de COVID 19, lorsque de laquelle l'intense activité de prospective a souvent été mise en défaut par les mutations du virus. En ce qui concerne le climat, on peut certes prévoir son évolution dans les années et les décennies à venir, et ce par des modèles de plus en plus précis utilisés dans les travaux de l'Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC), mais il est impossible pour le moment de déterminer les « points de bascule », au-delà desquels la planète deviendra inhabitable. Il n'est pas à exclure qu'on les découvre quand on les aura déjà franchis (Zalasiewicz et Waters 2023, 329). Cela est dû notamment aux nombreuses boucles de rétroactions. L'horizon de l'avenir s'est assombri avec l'entrée dans l'anthropocène, il est pensé sous les catégories d'opacité et de catastrophe (Bouton 2013). Quel est le régime de temporalité qui découle de cette nouvelle situation historique ?

L'un de ces aspects les plus saillants est l'urgence. L'urgence est un mode de temporalité qui suppose un scénario en trois temps : 1) toute urgence part de l'avenir : on identifie une menace, un danger qui se rapproche du présent ; 2) il existe une ou des stratégies d'évitement ou d'atténuation de ce danger ; 3) il faut se presser (urgence vient de *urgere* en latin : presser) pour mettre en œuvre le plus vite possible les moyens d'éviter ou d'atténuer le danger (Bouton 2025). Là où il y a urgence un compte à rebours est déclenché quelque part. Ce scénario en trois temps est typiquement présent dans les cas de l'urgence médicale, par exemple en France une intervention du SAMU (Service d'Aide Médicale Urgente). On peut aussi mentionner l'urgence sanitaire lors de la crise du COVID 19. Pour éviter ou du moins diminuer le nombre des morts, on a fabriqué dans l'urgence des masques, des vaccins, on n'a pris des mesures rapides comme les confinements successifs, qu'il fallait décréter immédiatement, etc. La référence à l'urgence sanitaire permet de mieux saisir, par contraste, ce que l'urgence climatique a de spécifique. Dans ce cas également, on a identifié une menace pour la planète qui est désormais largement intégrée dans l'horizon d'attente des sociétés contemporaines. Il s'agit du réchauffement de l'atmosphère, qui entraîne une série de catastrophes futures et en partie déjà présentes : sécheresses, canicules, inondations, tempêtes, cyclones, perte de biodiversité, etc. Cette accumulation de menaces a déclenché une « climate emergency » (Ripple *et al.* 2020). D'autres dangers, comme ceux découlant de la pollution des sols et des océans,

s'ajoutent au réchauffement climatique. Comme toutes ces menaces sont dues aux activités humaines, elles peuvent être sinon totalement évitées, du moins en partie atténuées. Il existe en effet des stratégies d'atténuation (*mitigation*) des dangers que l'IPCC rappelle à chacun de ses rapports dans ses « summaries for policymakers », en premier lieu la réduction des émissions de gaz à effet de serre par l'arrêt des centrales à charbon, la diminution progressive de l'exploitation du gaz et du pétrole, le développement des énergies renouvelables, des transports publics, l'isolation des bâtiments, etc. Toutes ces stratégies sont l'objet d'intenses débats, mais elles ont ceci de commun de devoir être mises en place le plus vite possible, dans ce que le dernier rapport de l'IPCC appelle une « décennie critique » (2020-2030). On a toutes les caractéristiques d'un scénario d'urgence en bonne et due forme : des menaces futures, des stratégies d'évitement, et une nécessité de se presser. On ne peut certes pas éviter le réchauffement climatique, il a déjà eu lieu et va continuer au-delà des 1,5°, mais l'atténuer permettra d'éviter des catastrophes pires encore. Dans le contexte du régime d'historicité anthropocénique et de son urgence climatique spécifique, la notion de « scénario » devient un instrument central de gouvernance. En fonction de l'ampleur des mesures effectivement prises dans cette décennie critique, l'IPCC a ainsi élaboré cinq scénarios possibles pour l'évolution future des sociétés¹³, qui vont d'une augmentation de 1,4°/1,8° en 2100 par rapport à la température du globe en 1850 pour les modèles le plus optimistes, ceux où les engagements de l'accord de Paris sont à peu près respectés, à 4,4° pour le plus pessimiste qui découle d'une course en avant de notre mode de vie énergivore, en passant par d'autres estimations intermédiaires (plus 2,7° ou 3,6°).

L'urgence climatique, comme régime de temporalité propre à l'anthropocène, présente deux différences majeures avec les autres types d'urgence que sont l'urgence médicale et l'urgence sanitaire. Tout d'abord, l'échelle de temps. Les urgences médicale ou sanitaires sont exceptionnelles et ne sont pas vouées à rester longtemps en place : quelques heures à quelques jours pour une urgence médicale, quelques jours à quelques mois pour l'urgence sanitaire. À un moment donné, les stratégies d'évitement du danger (masques, vaccins, confinements, etc.), font leur effet et la pression de l'urgence retombe. En revanche, l'urgence climatique est installée dans la longue durée. Les efforts nécessaires devront être réalisés sur plusieurs générations, et même si le réchauffement climatique est finalement freiné et stabilisé, il durera des milliers d'années. On ne sort pas de l'urgence climatique comme on sort d'un confinement. Durant des millénaires, il faudra toujours une vigilance de la part des populations et des gouvernements pour éviter de réactiver les processus qui ont produit l'urgence climatique. *L'urgence climatique a ainsi créé un climat d'urgence*, c'est-à-dire une expérience

¹³ <https://www.ipcc.ch/report/sixth-assessment-report-working-group-i/> (IPCC, 2021: Summary for Policymakers, p.13)

diffuse et durable d'un temps sous pression¹⁴. Deuxième différence, cette urgence est accentuée par le fait que depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, les multiples indicateurs qui mesurent les impacts destructeurs des êtres humains sur la nature augmentent selon des courbes aux allures exponentielles : l'augmentation de la température, mais aussi la déforestation, la chute de la biodiversité, l'appauvrissement de la couche d'ozone, l'acidification des océans, etc. Cette dégradation de plus en plus rapide de la planète est ce qu'on a appelé, dans la littérature sur l'anthropocène, « la Grande Accélération » (Steffen *et al.* 2004, 131-132 ; Bouton 2022, chap. 6). Normalement, l'accélération se situe dans le troisième moment de l'urgence, la mise en place des stratégies d'évitement. Ici, elle est présente dès le premier moment, au niveau de l'aggravation des menaces. D'où la pression de plus en plus grande propre à l'urgence climatique. C'est comme si le compte à rebours, au lieu d'égrener les heures à rythme constant, s'écoulait de plus en plus vite.

4. LE RÉGIME DE SPATIALITÉ ANTHROPOCÉNIQUE

a) L'espace comme catégorie historique

Au cœur du régime d'historicité anthropocénique, il n'y a pas seulement une expérience du temps, il y a aussi une expérience spécifique de l'espace, un régime de spatialité qui est peut-être plus déterminant encore. On donne ici au concept d'espace un sens assez large, qui désigne l'espace de la géographie avec ses reliefs, ses sols, ses fleuves, ses océans et ses côtes, etc. Comme l'a souligné Reinhart Koselleck (2000b), l'espace (géographique) peut être compris comme une catégorie historique à part entière, au sens où il est une condition naturelle de l'histoire, un présupposé « métahistorique », qui évolue lui-même dans le temps. Toute histoire humaine se déroule dans un espace donné, mais cet espace n'est pas toujours conçu et vécu de la même manière. La thèse de Koselleck est que les données géographiques, qui n'étaient initialement pas contrôlées et produites par les êtres humains, sont devenues de plus en plus « disponibles » (*verfügbar*) au cours de leur histoire. Il distingue trois grandes étapes dans cette évolution. De l'apparition du genre homo (- 2 millions d'années) à la découverte des armes létales (-30000 ans) jusqu'à la naissance de l'agriculture (-12000 ans), les chasseurs-cueilleurs sont soumis à l'espace, ils sont contraints de parcourir de vastes distances pour survivre, de chercher des abris (les grottes) pour y séjourner. À partir de la révolution agricole qui marque le début de l'Holocène et le passage d'un mode de vie nomade à un mode de vie sédentaire, l'espace devient objet

¹⁴ Nouvelle urgence qui s'ajoute à l'urgence comme accélération du rythme de vie pointée par Rosa pour les sociétés occidentales (2005).

d'appropriation et de délimitation, un lieu à exploiter et à défendre, qui peut être modifié et aménagé par des outils. La sphère d'action des individus et des groupes se réduit et se densifie. Cette période d'appropriation de l'espace s'étend jusqu'au début du XIX^e siècle. Durant cette phase, des territoires sont conquis, des villages, des villes, et des empires sont fondés, des forêts sont coupées, des fleuves sont régulés, des digues sont construites, des chemins, des routes terrestres et maritimes sont tracées, etc. L'espace est rendu de plus en plus disponible et exploitable par et pour les humains. Avec la révolution industrielle autour de 1800, on franchit une troisième étape qui tient à ce que les limites naturelles imposées pour parcourir l'espace géographique sont dépassées grâce à l'utilisation de l'énergie fossile (le charbon). Le cheval vapeur va plus vite que l'animal, tout comme ensuite la voiture puis l'avion. Les machines à vapeur produisent plus vite que celles fondées sur la force de l'eau ou du vent. Les informations circulent plus vite grâce aux nouvelles formes de transport, suivies par le télégraphe, la radio, etc. De 1800 à la fin du XX^e siècle, l'accélération technologique des transports, de la production et de la communication fait que les distances spatiales deviennent des distances temporelles qui se réduisent de plus en plus. On assiste à un rétrécissement du globe (Harvey 1990), qui vise à une disponibilité maximale de l'espace au sens d'une accessibilité étendue aux quatre coins de la planète. La troisième dimension de l'espace, la hauteur, est conquise par la maîtrise de l'air, des fonds marins et même de l'espace au-delà de la Terre, cette « nouvelle frontière » à conquérir. Le globe vu de l'espace devient une magnifique boule bleue disponible à la contemplation des astronautes, ou un immense vaisseau spatial qui tourne autour du soleil à une vitesse de 107219 km/h.

b) Planète versus monde, globe et Terre

L'anthropocène nous oblige manifestement à ajouter une étape de plus dans cette histoire de l'espace sur la longue durée. Comment caractériser le régime de spatialité anthropocénique ? Pour instruire cette question, on peut reprendre la proposition de Dipesh Chakrabarty (2021) de réinvestir les catégories de « planète » et de « système Terre » par opposition à celles de « globe », de « Terre » ou de « monde ». L'espace de l'anthropocène est avant celui ouvert par notre planète, qui en est le sol, la base physique. Le réchauffement climatique nous rappelle notre vulnérabilité, qui tient à ce que cette planète n'est pas une entité humaine façonnée par et pour les humains. La catégorie de « planète » permet de souligner l'altérité radicale de la nature, son inquiétante étrangeté que des siècles de civilisation et d'aménagement technologique avaient fini par nous faire oublier :

Une différence profonde sépare la planète des trois catégories que nous avons considérées jusqu'ici pour penser l'histoire du monde ou

l'histoire globale : monde, terre et globe (parfois traités comme synonymes de la planète). Ce sont toutes des catégories qui, de manières diverses, se réfèrent à l'humain. Elles ont cette orientation en commun. Nous voyons le monde comme une création des institutions humaines et de la technologie. Les humains et la terre, telle que la voyait Heidegger, se font face-à-face. (Chakrabarty 2023, 141 [70])

Ainsi, le « global » du « réchauffement global » ne renvoie pas au globe, mais à la planète dans son altérité à l'humain. Même le concept de James Lovelock repris par Bruno Latour (2015), « Gaïa », destiné à souligner le fait que la biosphère contribue à perpétuer les conditions de la vie, est encore trop anthropocentré. Car il donne à notre planète un nom inventé par des humains, celui de la déesse qui personnifiait la terre dans la mythologie grecque, et compare celle-ci à un superorganisme auquel font face les humains. La planète est une entité géologique et chimique, une chose naturelle, avant d'être le support des êtres vivants et parmi ceux-ci des êtres humains. C'est paradoxalement un espace *inhumain*, un lieu indifférent aux humains et en même temps la condition de leur existence (Chakrabarty 2021 et Clark 2011).

Penser en termes de planète signale aussi – nouveau décentrement par rapport à l'humain – que notre planète, la Terre, est une planète parmi d'autres dans le système solaire et sa galaxie. La découverte du réchauffement climatique sur Terre a d'ailleurs été faite par des chercheurs qui étudiaient au départ les atmosphères de Mars et de Vénus, puis qui se sont reconvertis dans l'étude du système Terre. Pour préciser la catégorie de planète ainsi comprise, Chakrabarty mobilise ce concept de système Terre, forgé dans les années 1980 avec les « sciences du système Terre », qui sont apparues sous l'égide de l'« International Geosphere-Biosphere Programme ». Le système Terre n'est pas le « système-monde » construit par les humains, avec ses empires, ses colonies, ses institutions et son économie capitaliste mondialisée (Chakrabarty 2023, 303 [167]). C'est un ensemble de processus physiques, chimiques et biologiques en interaction les uns avec les autres, qui englobe les terres émergées (géosphère), les océans (océanosphère), l'atmosphère et les pôles (cryosphère). Le système Terre inclut également sous la surface, la planète profonde (la partie située sous l'écorce terrestre jusqu'au noyau), qui se manifeste lors des éruptions volcaniques et les tremblements de terre. Il faut enfin ajouter toute la biosphère et désormais les sociétés humaines, qui habitent dans la « zone critique » située sur la surface de la planète (Gaillardet 2023). L'anthropocène nomme l'époque où cette partie tardive et circonscrite du système Terre, l'espèce humaine, déséquilibre ses cycles naturels (carbone, azote, eau, oxygène, etc.) ainsi que le climat et la biodiversité. Dans ce contexte, la catégorie de planète est associée à celle de « limite *planétaire* », dont plusieurs (six sur neuf) sont déjà dépassées (Rockström *et al* 2009).

c) L'habitabilité versus soutenabilité

L'autre catégorie mise en avant par Chakrabarty qui peut nous aider à analyser le régime de spatialité anthropocénique est celle d' « habitabilité ». Le concept d'habitabilité, qui est dans l'air du temps, ajoute à celui de planète la problématique du vivant. L'histoire de la vie sur notre planète, qui commence il y a trois milliards d'années, s'est caractérisée par une évolution de l'habitabilité, qui tient notamment à ce que la vie a créé les conditions de sa propre perpétuation, comme l'illustre le cycle de l'oxygène par exemple. Dans un livre intitulé *How to build a habitable planet*, Charles H. Langmuir et Wallace Broecker, spécialistes de géochimie, ont retracé cette histoire en montrant comment « la Terre est devenue de plus en plus habitable au fil du temps » (2012, 534). La capacité des organismes à rendre leur environnement plus hospitalier est un « avantage évolutif » qui s'est par conséquent affirmé de plus en plus dans l'histoire de la vie. L'histoire humaine n'a fait au départ que s'inscrire dans cette longue évolution. Mais ce processus a fini par se renverser peu à peu dans son contraire au cours de la dernière période : l'accélération technologique a entraîné une dégradation de plus en plus grande de l'habitabilité humaine de l'espace à cause de la pollution des terres et des océans. On peut même parler aujourd'hui d'une menace de réduction de l'habitabilité de la planète. Le réchauffement climatique risque de rendre des territoires entiers inhabitables, du fait soit de l'élévation du niveau des mers et des océans, soit de la perte de fertilité des sols, soit de la chaleur meurtrière dans les zones humides (Wallace-Wells 2019).

Il est à noter que ce terme d'habitabilité n'est pas récent, il a d'abord été utilisé au XIX^e siècle dans un contexte qui n'était pas limité à la Terre. Il s'agissait de savoir si d'autres astres étaient habitables et habités. Pour ne donner qu'un exemple, Camille Flammarion, astronome français, publie en 1862 un ouvrage intitulé *La Pluralité des mondes habités : étude où l'on expose les conditions d'habitabilité des terres célestes discutées au point de vue de l'astronomie, de la physiologie et de la philosophie naturelle*. Dans ce livre, il affirme que la Terre est loin d'être la planète la plus habitable pour les êtres humains, et que l'humanité existe sur d'autres planètes avec des conditions de vie plus favorables :

Ainsi donc, non seulement la position astronomique de la Terre sur l'orbe qu'elle parcourt, mais encore les dispositions normales de sa nature et sa constitution géologique particulière nous prouvent qu'elle est loin d'être le monde le plus favorablement établi pour l'entretien de l'existence. Les différences d'âges, de positions, de masses, de densités, de grandeurs, de milieux, de conditions biologiques, etc., placent un grand nombre d'autres mondes à un degré d'habitabilité supérieur à celui de la Terre, sur l'amphithéâtre immense des cieux. C'est dans ces mondes que l'humanité vit tranquille et glorieuse, protégée par un ciel bienfaisant et une température

toujours égale, et jouissant en paix des dispositions amies de la nature.
(Flammarion 1862, 50)

Ces spéculations, qui nous font sourire aujourd’hui, témoignent de ce qu’à cette époque, l’habitabilité de la Terre n’était pas considérée comme un problème, mais plutôt comme un acquis stable sinon définitif¹⁵. Il était sans doute rassurant de penser qu’il existait d’autres planètes proches encore plus hospitalières pour l’humain. On pourrait s’y réfugier un jour en cas de besoin. L’habitabilité n’était pas perçue comme un phénomène extrêmement rare, et donc peut-être fragile. Toute cette représentation a changé au cours du XX^e siècle. Les recherches en astrobiologie et sur les exoplanètes ont montré que l’habitabilité d’une planète, d’un point de vue humain et non humain, est un phénomène qui suppose des conditions extrêmement improbables. En ce qui concerne la Terre, la pollution a entraîné des préoccupations croissantes sur l’habitabilité de certaines régions, qui ont donné naissance à l’écologie politique. À la fin du siècle dernier, c’est l’habitabilité de la planète tout entière qui est devenue objet d’une nouvelle inquiétude. Les Sciences du Système Terre, qui étaient apparues dans le contexte de la guerre froide et de la conquête spatiale à des fins militaires, ont révélé que cette troisième dimension de l’espace, qui avaient été peu à peu colonisée par des fusées, des satellites, etc., était source de nouveaux dangers au niveau de l’atmosphère, d’abord avec le trou dans la couche d’ozone, et ensuite avec le réchauffement dû aux gaz à effet de serre, beaucoup plus difficile à maîtriser. Cette prise de conscience s’est traduite tout d’abord par la notion de « développement durable » (*sustainability, Nachhaltigkeit*), forgée dans les années 1980 pour promouvoir un développement qui « réponde aux besoins du présent sans compromettre la possibilité pour les générations à venir de satisfaire les leurs » (Chakrabarty 2023, 162 [81]). Or, Chakrabarty souligne que cette notion est encore imprégnée des catégories de monde ou de globe, car elle est, depuis ses premières origines dans la gestion des forêts au XVIII^e siècle, centrée sur les humains et leur environnement. En outre, l’expression même de « *développement durable* », utilisée en France, rappelle que la logique de la croissance économique est à l’horizon de ce nouvel impératif. Pour la faire oublier, on traduit désormais *sustainability* par la « *soutenabilité* », devenue l’objectif d’un « *capitalisme vert* » qui fleurit aujourd’hui. Par opposition, l’habitabilité, telle qu’elle est redéfinie par Chakrabarty, n’est pas centrée sur les humains, elle concerne les conditions de vie sur la planète pour les humains et les non humains. Dans cette approche, la spatialité est conçue comme l’habitabilité d’un lieu pour des êtres vivants, la planète Terre, qui est un tout dont l’espèce humaine fait partie et dont elle dépend. Il faut dès lors modifier l’impératif formulé par Hans Jonas à la fin du XX^e siècle, qui était encore centré sur les humains, afin de prendre en compte

¹⁵ Il y a eu des exceptions au XIX^e siècle avec les alertes délibérément ignorées de certains savants et philosophes, étudiées par Christophe Bonneuil et Jean-Baptiste Fressoz (2013).

la biodiversité telle qu'on la connaît aujourd'hui : non plus « agis de façon que les effets de ton action soient compatibles avec la permanence d'une vie authentiquement humaine sur Terre » (Jonas [1979], 36) ; mais : « agis de façon que les effets de ton action soient compatibles avec la permanence d'une vie sur Terre ». On trouve d'ailleurs un tel impératif à la fin du livre de Langmuir et Broeker consacré à l'histoire de la vie sur Terre : « Pour qu'une telle civilisation perdure, l'espèce pilotant la technologie doit soutenir et favoriser l'habitabilité de la planète plutôt que d'en ravager les ressources »¹⁶. Dans cette perspective, la peur n'est plus une stratégie destinée à orienter nos actions dans le bon sens, une « heuristique » visant à renforcer l'efficacité de cet impératif (Jonas [1979]), c'est une réalité de plus en plus fréquente éprouvée par ceux ou celles qui sont victimes de catastrophes (tempêtes, inondations, cyclones, etc.). L'expérience anthropocénique de la spatialité est teintée d'un sentiment d'inquiétude, la crainte de voir son habitabilité se détériorer, à l'image de ces habitants dont les maisons situées au bord d'une falaise sont menacées par l'érosion.

d) Habitabilité versus paysage

Dans le régime futuriste d'historicité, l'espace est avant tout une zone à exploiter, à développer ou à traverser le plus rapidement possible. Dans le régime anthropocénique, l'espace s'impose comme habitabilité : il est un lieu de vie à préserver. Chakrabarty introduit une autre distinction entre l'habitabilité et le *paysage*, catégorie qui esthétise notre rapport à la nature et fait écran à la perception de la planète dans son étrangeté radicale (2023, 337-342 [187-190]). Le paysage est anthropocentré, il est toujours le point de vue d'un humain, qu'il s'agisse d'une personne immergée dans un paysage réel ou d'un artiste qui représente un paysage dans une peinture, genre apparu à la Renaissance (Balibar 2021). Dans tous les cas, la beauté du paysage a pour effet de neutraliser l'altérité de la nature, de la montrer dans une certaine harmonie avec l'humain qui la contemple. L'esthétisation de la nature a été développée à partir du XX^e siècle par le tourisme aristocratique puis, au XX^e siècle, par le tourisme de masse. Est apparue une « habitabilité touristique », visant à rendre agréables des villes et des lieux pour des visiteurs de passage, à « touristifier » des zones urbaines et non urbaines (Lucas 2023). Les paysages ont été aménagés ou mis valeur, avec des routes, des chemins, des circuits, des belvédères, des restaurants et des hôtels à proximité, afin que les touristes puissent admirer les vues « imprenables » et, le cas échéant, se sentir « dépayrés » par les paysages. Il est significatif que des lieux très inhospitaires pour les humains, comme les montagnes, ont été élevés, à partir du XIX^e

¹⁶ Langmuir et W. Broecker (2012, 650), cité par D. Chakrabarty (2023, 313 [173]). La seconde édition de leur ouvrage (de 2012, la première remontant à 1988) comporte le concept d'anthropocène (597, 645).

siècle, au rang de paysages dignes de contemplation, alors qu'ils étaient auparavant perçus comme laids voire horribles. Dans les années 1990, les sommets escarpés, tels celui de l'Everest, ont fait l'objet d'une exploitation touristique intense, comme s'il fallait démontrer que l'être humain avait le pouvoir de conquérir toutes les régions de l'espace terrestre, de planter fièrement son drapeau sur toutes les zones du globe. Les populations concernées sur place ont cependant pris peu à peu conscience que malgré son intérêt économique, « l'habitabilité touristique » ne fait pas bon ménage avec « l'habitabilité locale », soit à cause de la pollution et des diverses perturbations sur l'environnement qu'entraîne la présence massive des touristes, soit du fait des spéculations immobilières sur le marché locatif et de la pénurie de logement pour les habitants à l'année qui en découle. D'où l'idée d'un tourisme « vert » ou « durable », qui soit compatible avec l'habitabilité locale. Mais là encore, on a affaire à une habitabilité centrée sur les humains, qui masque l'habitabilité plus originale de la planète elle-même, où il ne s'agit pas de se divertir, mais de vivre et de survivre.

Par son apparente stabilité, le paysage est un « écran » qui nous « cache la richesse catastrophique des histoires contingentes de la géologie et de la vie » (Chakrabarty 2023, 338 [188]) – un oubli de la planète. La répétition apparente du paysage, qui donne le sentiment d'une habitabilité pérenne de la nature, tient à ce que l'échelle de temps de la vie des individus est en général trop courte pour saisir ses transformations. Mais cela est en train de changer, avec la fonte rapide des glaciers, l'assèchement des cours d'eau, la chute des rochers dans les montagnes due à la fonte du permafrost, l'avancée des déserts, les reculs des traits de côte, etc. Dans tous ces phénomènes qui dénaturent brutalement les paysages, à un rythme de plus en plus élevé, l'inquiétante étrangeté de la planète, la fragilité de son habitabilité, se rappellent aux humains. Et la notion même de tourisme, du moins pour des destinations lointaines, est remise en cause par le réchauffement climatique, qui oblige à revoir à la baisse les mobilités, sources abondantes de gaz à effet de serre.

e) Habitabilité versus habitat : l'exemple de la plage de Manly à Sydney

L'anthropocène fait émerger un nouveau régime de spatialité, basé sur l'habitabilité de la planète. Cette habitabilité ne concerne pas que les humains, elle est élargie aux autres espèces d'êtres vivants. Il s'agit d'une catégorie potentiellement agonistique. De même qu'il peut y avoir conflit entre l'habitabilité touristique et l'habitabilité locale, l'habitabilité des humains peut s'opposer à l'habitabilité d'autres espèces. Prenons l'exemple de la petite colonie de manchots pygmée de la plage de Manly près de Sydney, étudiée par Tom van Dooren (2014, chap. 3). Ces oiseaux marins doivent revenir chaque année sur la terre ferme en bordure d'océan, afin de pondre et de couver leurs œufs. Bien que cette colonie

ne soit constituée que d'une soixantaine de couples, les manchots sont victimes depuis les années 1990 d'une perte d'accès de plus en plus grande à la plage de Manly, à cause des maisons au bord de mer qui édifient des murs au bout de leur jardin, des prédateurs que sont les animaux domestiques (les chiens) et de la construction des digues aux alentours du port. Pour les humains, Manly est un lieu de villégiature qui a été transformé depuis le XIX^e siècle pour en faire un espace de sport (le surf) et de détente. Avant l'arrivée des colons, la zone était habitée par des aborigènes, qui ont été combattus puis repoussés à l'intérieur des terres. L'origine du nom « manly » (« viril ») viendrait d'ailleurs du comportement téméraire et de la corpulence imposante des autochtones qui prospéraient grâce à la nourriture abondante apportée par l'océan (Hughes 1987, 15). Après avoir expulsé les aborigènes de cet espace d'habitabilité, les nouveaux occupants des lieux ont entrepris, deux siècles plus tard, de chasser les manchots. Van Dooren souligne que pour les manchots, Manly est un lieu chargé d'histoire, un environnement vécu et imprégné de sens, même si ce sens n'est pas compréhensible par les humains. Malgré la dégradation de leur lieu de reproduction, les manchots, très opiniâtres, y retournent et cherchent à s'y frayer un chemin, au risque parfois d'y laisser leur vie. Les manchots sont « philopatriques », ils ont, comme d'autres espèces, une fidélité à leur lieu de naissance. Ce lieu voit ainsi se succéder des générations depuis des siècles, et ce fait contribue à associer à la catégorie d'habitabilité animale celle d'histoire, que van Dooren refuse de réservier aux humains.

Ainsi comprise, l'habitabilité d'un lieu ne doit pas être réduite à l'habitat, qui sert de prétexte pour dénier aux manchots l'accès à la plage de Manly. Un habitat est en effet un ensemble de caractéristiques physiques interchangeables, comme pour les manchots la présence de terriers secs, de nourritures, la proximité de l'eau, un climat déterminé, etc. On peut donc dire : les manchots ne pourront plus venir à Manly, mais il suffit de déplacer la colonie vers un autre habitat situé ailleurs. Or, « les manchots n'occupent pas des "habitats" », ils habitent des « lieux », qui sont leur « foyers » (van Dooren 2014, 80). Contrairement à l'habitat, le lieu de vie est situé dans un espace spécifique qui comporte une histoire. La destruction et l'usurpation de ce lieu, conclut van Dooren, est une œuvre d'extinction, qui s'ajoute aux autres menaces liées à l'anthropocène, notamment l'augmentation du niveau de l'océan. L'exemple de Manly illustre ainsi deux régimes de spatialité en conflit l'un avec l'autre : d'un côté la conquête, l'appropriation, puis l'aménagement centré sur les humains ; de l'autre, l'habitabilité élargie, humaine et non humaine, défendue sur place par certains habitants, les « gardiens des manchots », qui militent pour une préservation de la petite colonie et de son espace de vie. Un régime de spatialité, c'est une certaine manière de se représenter l'espace où l'on se trouve, d'où découle une série de pratiques déter-

minées. L'expérience inédite de l'histoire instaurée par l'anthropocène fait monter en puissance ce nouveau régime de spatialité (l'habitabilité de la planète), sans pour autant que l'autre disparaisse, elle nous invite à passer de la logique de l'occupation à celle de la préservation, à considérer l'espace de la planète avant tout comme un lieu de vie à préserver.

f) Politiques de l'habitabilité

La qualification d'une expérience historique, en l'occurrence celle qui émerge de l'anthropocène, n'est pas toujours l'objet d'un consensus, elle entraîne souvent au contraire une guerre sémantique, qui fait qu'une catégorie nouvelle peut être réappropriée avec des sens très différents. Ainsi, Turin note que l'habitabilité reçoit des sens opposés en fonction des courants politiques auxquels on appartient :

De nouveaux concepts fondamentaux tels que l'« habitabilité » («*habitabilidade*»), par exemple, peuvent recevoir des significations très différentes dans chacune de ces tendances, ouvrant la voie à différentes formes de temporalisation. Pour le (néo)libéralisme climatique, l'habitabilité renvoie à des formes de gouvernance technocratique planétaire (voire interplanétaire), doublant et réactualisant le pari moderne sur la gestion et la capitalisation de la nature. Pour la cosmopolitique, la notion renvoie à différentes formes de cosmologies, considérant l'agentivité et l'interaction des humains avec les non-humains. Pour le néofascisme climatique, l'habitabilité implique la défense (ou la conquête) des « espaces vitaux » contre les menaces extérieures, en utilisant la nature comme moyen d'actualiser les dispositions racistes et nationalistes. Dans le cadre du socialisme planétaire, enfin, le concept impliquerait la planification de l'harmonie entre le métabolisme social et le métabolisme de la planète, avec comme condition le dépassement du capitalisme et l'émergence d'un socialisme planétaire. (Turin 2023, 718-719)

L'habitabilité telle qu'on l'a décrite peut sans doute s'inscrire tant dans la perspective cosmopolitique que dans celle de l'écosocialisme. Pour la distinguer des deux autres sens, je propose d'employer un nouveau terme, celui d'« eutopie », qui serait notre nouvelle utopie pour le XXI^e siècle. Après avoir été temporelisé au XIX^e siècle (Koselleck, 1982), le concept d'utopie doit être respatialisé. Toute utopie future doit être une eutopie, c'est-à-dire qu'elle doit intégrer les conditions d'habitabilité de la planète. Comme les utopies des temps modernes, l'eutopie d'aujourd'hui a une dimension intrinsèquement éthique et politique. Le régime de spatialité rattaché à l'anthropocène est de ce point de vue à la fois *descriptif* – quelle est la nouvelle expérience de l'espace qui se fait jour dans le contexte du réchauffement climatique ? – et *normatif* : comment devons-

nous considérer l'espace face à l'urgence environnementale ? Que faut-il faire en la matière ?

On pourrait reformuler l'impératif propre au régime d'historicité anthropocénique de la manière suivante : « agis de façon que les effets de ton action favorisent l'habitabilité de la planète ». Cet impératif est loin de faire consensus. Pour souligner les conflits politiques inhérents au « nouveau régime climatique », Bruno Latour et Nikolaj Schultz ont proposé de remplacer le concept marxiste de « classe économique », fondé sur l'appropriation des moyens de production, par celui de « classe écologique », définie comme « la classe qui prend en charge la question de l'habitabilité » (2022, 33). Cette question se pose dès lors que la production est devenue un système de destruction des conditions de vie sur la planète Terre. D'où une nouvelle lutte des classes qui oppose non pas les bourgeois, détenteurs des moyens de production, aux prolétaires, qui aspirent à s'en emparer, mais les « humains », qui raisonnent en termes de ressources, de progrès, de production et de consommation, aux « terrestres »¹⁷, qui sont conscients de la nécessité de préserver les conditions de vie de la planète et de soumettre les objectifs de productions aux exigences de l'habitabilité. On peut en donner deux exemples connus en France. Le premier illustre la victoire des « terrestres », à Notre-Dame-des-Landes, où après de cinquante ans de débats et de luttes sur le terrain, le projet de construction d'un nouvel aéroport a été abandonné en 2018. Le conflit opposait deux régimes de spatialité hétérogènes : obsession de la mobilité versus souci de l'habitabilité. D'un côté l'espace est conçu comme une « zone d'aménagement », un lieu de circulation rapide des personnes et des marchandises, un point stratégique permettant de « développer » l'économie du « territoire ». De l'autre, il est avant tout une « zone naturelle d'intérêt écologique », devenue « zone à défendre » (ZAD), un lieu de vie pour les humains et des non humains, fait de landes et de bocages, avec une faune et une flore locale à préserver. L'autre exemple, qui montre que le point de vue des « terrestres » est loin de s'imposer, est le prolongement actuel de l'autoroute A 69 entre Toulouse et Castres, qui permet de gagner vingt minutes de trajet au prix de la destruction de plusieurs écosystèmes et d'un encouragement à circuler en voitures. Là encore, ce sont deux régimes de spatialités qui se heurtent frontalement. On pourrait évoquer des exemples similaires dans de nombreux autres pays, comme le Dakota Access Pipeline (DAPL) aux Etats-Unis qui a suscité une vive opposition de la part de la tribu Sioux de Standing Rock et des écologistes, du fait des risques qu'il entraîne : pollution de l'eau potable et impact environnemental lié au transport et à l'exploitation du pétrole. Au Brésil, le barrage hydroélectrique de Belo Monte a été contesté durant des années par des peuples autochtones et des ONG écologistes, à cause des déplacements forcés de milliers d'habitants, dont des communautés indigènes, de

¹⁷ Selon la terminologie de B. Latour (2015).

la destruction d'écosystèmes uniques dans la forêt amazonienne et de la perturbation grave de la biodiversité aquatique.

Même si ces nouvelles luttes des classes sont très incertaines quant à leur issue, elles ont le mérite de rendre à tout le moins problématique l'ancien régime de spatialité : « Si les anciennes classes dirigeantes ont trahi, c'est précisément parce qu'elles se croyaient porteuses d'un sens de l'histoire, d'un *telos* indiscutable qui les a rendues insensibles à la nature de l'*espace* dans lequel cette histoire était supposée se dérouler » (Latour et Schultz 2022, 49). De toile de fond immuable, l'espace est devenu la scène sur laquelle se déroule l'histoire de l'humanité, un lieu mouvant et fragile qui se modifie en permanence. Latour et Schultz opposent au concept de « développement », qui est au cœur de la course à la productivité capitaliste, celui plus spatial d'« enveloppement », qui nomme le fait que les humains – les terrestres – sont dépendants de la nature, qui les enveloppe comme l'air qu'on respire ou le climat qui nous fait exister. L'enveloppement signifie aussi que nature n'est pas seulement la victime des activités humaines, elle est aussi ce qui nous « possède » et peut nous détruire, autre manière de résigner l'humain à la place modeste qui est la sienne dans l'histoire de la vie et de la planète (Latour et Schultz 2022, 39-40, 44).

La dimension politique de l'habitabilité ne se limite pas à la lutte entre la classe des producteurs et la classe écologique des protecteurs (de l'environnement), elle va concerner de plus en plus le problème de l'émigration pour les populations qui ne pourront plus habiter dans leur pays du fait du réchauffement climatique. Par exemple, dans les zones de la planète où le taux d'humidité dépasse les 90 %, l'augmentation de la chaleur peut atteindre un seuil mortel (fixé à 35° Tw) du fait que la transpiration ne parvient plus à s'évaporer et à jouer son rôle thermorégulateur. Ces zones deviennent inhabitables, à moins de faire un usage massif de la climatisation, qui, outre que cela a un coût souvent inaccessible pour les populations concernées, accélère le réchauffement climatique. La catégorie d'habitabilité, dès lors qu'elle est comprise à l'échelle de la planète, pose à nouveaux frais la question kantienne de l'*hospitalité*¹⁸.

CONCLUSION

Notre modernité se caractérise par la coexistence de plusieurs régimes d'historicité, de plusieurs expériences du temps historique qui contiennent chacune des régimes de temporalité et des régimes de spatialité différents. Cette *polychronie* est également une *polytopie*. Ce qui brouille cette pluralité est le phénomène de *contamination* d'un régime d'historicité par un autre. On a tendance à utiliser de vieilles catégories pour décrire les nouveaux régimes émergents, alors qu'il faut

¹⁸ Voir à ce sujet Legrand, Kuokkanen, et Day (2023).

utiliser une sémantique et une terminologie nouvelles. C'est ce que nous avons tenté de faire ici pour l'anthropocène, dans le sillage d'autres auteurs, avec la planète, l'habitabilité, l'enveloppement, ou l'eutopie. L'autre phénomène qui masque la pluralité des régimes d'historicité est leur *asymétrie*, source de *domination* : certains sont plus prépondérants que d'autres, du fait qu'ils s'appuient sur des structures économiques et culturelles, sur des mentalités profondément ancrées dans la société, comme c'est le cas du futurisme et du présentisme qui bénéficient du soutien multiséculaire du capitalisme. On peut critiquer un régime d'historicité, le contester au nom de certaines normes éthiques et politiques, mais il est beaucoup plus difficile de le changer concrètement. À moins qu'un autre régime émerge qui remette en cause de fond en comble les régimes dominants sur le même terrain d'où ils tirent leur puissance : la matérialité des modes de vies. C'est ce qui arrive avec l'anthropocène. Le coût économique et humain des catastrophes qu'il charrie avec lui provoque un « choc »¹⁹, qui pourrait à la longue forcer les populations et les états à changer leurs rapports à l'espace et au temps pour faire face au nouvel enjeu de l'urgence environnementale : l'eutopie.

¹⁹ Cf. Chakrabarty (2023, 345 [192]). Voir aussi le titre de la traduction anglaise du livre de Bonneuil et Fressoz (2016) : *The Shock of the Anthropocene*.

BIBLIOGRAPHIE

- Assmann, A. (2013). *Ist die Zeit aus den Fugen? Aufstieg und Fall des Zeitre-gimes der Moderne*. Carl Hanser Verlag.
- Balibar, J. (2021). *Qu'est-ce qu'un paysage ?*. Vrin.
- Baschet, J. (2018). *Défaire la tyrannie du présent. Temporalités émergentes et futurs inédits*. La Découverte.
- Beck, U. (1986). *Risikogesellschaft. Auf dem Weg in eine andere Moderne*. Suhr-kamp.
- Bonneuil C. et Fressoz, J.-B. (2013), *L'Événement Anthropocène. La Terre, l'his-toire et nous*. Seuil.
- _____. (2016). *The Shock of the Anthropocene: The Earth, History and Us*. Verso.
- Bouton, C. (2025). *Le temps de l'urgence*. Le Bord de l'eau (2^e édition revue et augmentée).
- _____. (2022). *L'accélération de l'histoire. Des Lumières à l'Anthropocène*. Seuil.
- _____. (2019). “Hartog’s Account of Historical Times and the Rise of Pre-sentism. History”, *History*, Volume 104, Issue 360, pp. 309-330.
- _____. (2013). “The Dark Horizon of the Future: Opacity, Disaster and Re-sponsibility”. In D. Innerarity et J. Solana (eds.). *Humanity at Risk. The Need for a Global Gouvernance*. Bloomsbury, pp.77-85.
- Chakrabarty D. (2023). *Après le changement climatique, penser l'histoire*. Trad. de A. de Saint Loup et P.-E. Dauzat. Gallimard.
- _____. (2021). *The climate of history in a planetary age*. Chicago University Press.
- Clark, N. (2011). *Inhuman Nature: Sociable Life on a Dynamic Planet*. Sage.
- Edelstein, D. Geroulanos, S. et Wheatley, N. (2020). “Chronocenosis: An Intro-duction to Power and Time”. In D. Edelstein, S. Geroulanos, N. Wheatley (eds.). *Power and time: temporalities in conflict and the making of history*. The University of Chicago Press.
- Diamond, J. (2005). *Collapse: How Societies Choose to Fail or Succeed*. Viking Press.
- Flammarion, C. (1862). *La Pluralité des mondes habités*. Mallet-Bachelier.
- Fressoz, J.-B. (2024). *Sans transition. Une nouvelle histoire de l'énergie*. Seuil.
- Fressoz J.-B. et Locher F. (2020). *Les Révoltes du ciel. Une histoire du change-ment climatique XV^e-XX^e siècle*. Seuil.
- Gaillardet, J. (2023). *La Terre habitable ou l'épopée de la zone critique*. La Dé-couverte.
- Hamilton, C. (2013). *Earthmasters: Playing God with the climate*, Allen & Un-win.
- Hartog, F (2020). *Chronos. L'Occident aux prises avec le Temps*. Gallimard.

- Hartog, F. et C. Coquio (2016). “Faut-il croire à l'accélération historique ? Entretien avec François Hartog”. *Écrire l'histoire*, 16, 2016, pp. 49-57.
- Hartog, F. (2003). *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*. Seuil.
- Harvey, D. (1990). *The condition of Postmodernity. An enquiry into the origins of cultural change*. Blackwell.
- Hughes, R. (1987). *The fatal shore: A history of the transportation of convicts to Australia, 1787-1868*. Collins Harvill.
- Jonas, H. (1984). *Das Prinzip Verantwortung: Versuch einer Ethik für die technologische Zivilisation*. Suhrkamp.
- Koselleck, R. (2000a). *Einleitung in Zeitschichten. Studien zur Historik*. Suhrkamp.
- _____ (2000b). *Raum und Geschichte. In Zeitschichten. Studien zur Historik*. Suhrkamp, pp. 78-96.
- _____ (1989). *Erfahrungsraum und Erwartungshorizont – zwei historische Kategorien. In Vergangene Zukunft. Zur Semantik geschichtlicher Zeiten*. Suhrkamp, pp. 349-376.
- _____ (1982). “Die Verzeitlichung der Utopie”. In W. Voßkamp (ed.), *Utopieforschung. Interdisziplinäre Studien zur neuzeitlichen Utopie*. J. B. Metzler. vol. III, pp. 1-14.
- Latour B. et Schultz N. (2022). *Mémo sur la nouvelle classe écologique*. Les empêcheurs de penser en rond. La Découverte.
- Latour, B. (2015). *Face à Gaïa. Huit conférences sur le nouveau régime climatique*. La Découverte.
- Legrand, W., Kuokkanen, H., Day, J. (2023). *Critical Questions in Sustainability and Hospitality*. Routledge.
- Lucas, L. (2023). “Un régime d'habitabilité touristique”. *L'Information géographique*. 87 (2), pp. 64-81.
- Marx, K. (1994). “Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte”. In Œuvres IV, Politique 1. Gallimard. Bibliothèque de la Pléiade.
- _____ (2009), “Der achtzehnte Brumaire des Louis Bonaparte”, in MEW / Marx-Engels-Werke. Band 8. Dietz.
- McNeill, J. R. (2000). *Something New Under the Sun: An Environmental History of the 20th-Century World*. Norton.
- Langmuir, C. H., et Broecker, W. (2012). *How to Build a Habitable Planet: The Story of Earth from the Big Bang to Humankind*. Princeton University Press.
- Ripple, W. J., Wolf, C., Newsome, T. M., Phoebe, B., Moomaw, W. R. (2020). “World Scientists’ Warning of a Climate Emergency”. *BioScience*, Volume 70, Issue 1, January 2020, pp. 8-12.
- Rockström J. et al. (2009). “Planetary Boundaries: Exploring the Safe Operating Space for Humanity”. *Ecology and Society* 14, no. 2, pp. 1-33.
- Rosa, H. (2005). *Beschleunigung. Die Veränderung der Zeitstrukturen in der Moderne*. Suhrkamp.

- Simon Z. B. et Marek Tamm (2021). “Historical Futures”. *History and Theory*. 60, n°1, pp. 3-22.
- Simon, Z. B. (2019). *History in Times of Unprecedented Change: A Theory for the 21st Century*. Bloomsbury Academic.
- Steffen W. et al. (2004). *Global Change and the Earth System, A Planet Under Pressure*. Springer.
- Turin, R. (2023). “Antropoceno e futuros presentes: entre regime climático e regimes de historicidade potenciais”. *Topoi*, v. 24, n. 54, pp. 703-724.
- Van Dooren, T. (2024). *Flight Ways: Life and Loss at the Edge of Extinction*. Columbia University Press.
- Wallace-Wells, D. (2019). *The Uninhabitable Earth: Life after Warming*. Tim Duggan Books.
- Zalasiewicz J. et Waters, C. (2023). “Time and the question of the Anthropocene” In P. Harris et R. Lestienne (eds.). *Time and Science, Volume 1, The Metaphysics of Time and its Evolution*. World Scientific, pp. 311-331.